

La Française Carbon Impact Global Government Bonds S



CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 4 502 756,35€
Actif sous gestion : 7,95M€

INDICATEUR
SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM
Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux
Date de création : 09/04/2021
Indice de référence : 50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Type de clientèle : Institutionnels
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque de liquidité

INFORMATIONS
COMMERCIALES

Code ISIN : FRO010190322
Code Bloomberg : LFPALLB FP Equity
Centralisation : J avant 11H00
Règlement : J+2 ouvrés
Souscription initiale min : 10 000 000 EUR
Éligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 4%
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0,43%
Dépositaire : BNP Paribas SA
Valorisateur : BNP Paribas SA
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Gérant(s) : Gaël BINOT, Hervé CHATOT
Notation Morningstar : ★★★★★

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP, de classification Obligations et autres titres de créances international est de rechercher sur la période de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence composite (50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index+50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index) en investissant dans un portefeuille d'émetteurs publics, quasi publics et privés filtrés préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique et d'avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investi d'au moins 20% inférieure à celle de l'indicateur de référence composite.

PERFORMANCES NETTES

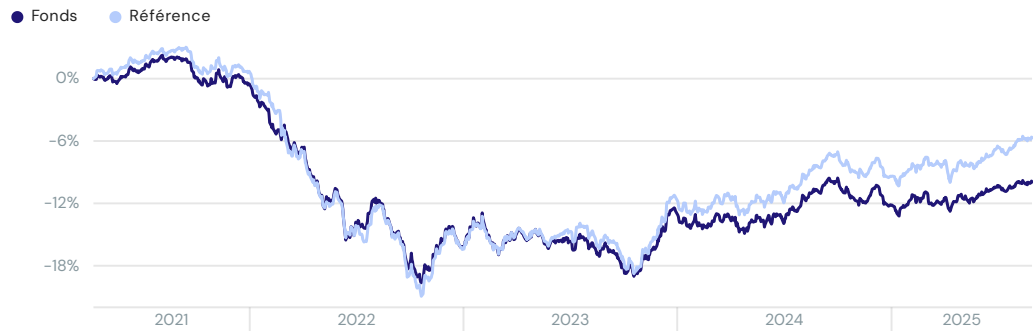
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,44%	1,29%	2,51%	1,11%	5,38%	-	-9,94%
Référence	0,81%	2,50%	4,15%	3,15%	10,56%	-	-5,66%
Annualisées					3 ans	5 ans	Création
Fonds					1,76%	-	-2,36%
Référence					3,41%	-	-1,32%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2025	Fonds	0,43%	1,01%	-1,01%	0,76%	0,03%	0,79%	0,05%	0,44%					-
	Référence	0,73%	1,30%	-0,71%	0,26%	0,03%	1,41%	0,26%	0,81%					-
2024	Fonds	-0,72%	-0,63%	0,98%	-1,87%	0,90%	0,44%	1,90%	1,08%	1,16%	-2,02%	1,23%	-1,69%	0,65%
	Référence	-0,86%	-0,04%	1,34%	-2,09%	1,07%	0,58%	1,71%	1,54%	1,34%	-1,83%	1,01%	-1,44%	2,24%
2023	Fonds	2,32%	-2,45%	1,60%	0,45%	-0,95%	-0,13%	0,30%	-0,47%	-2,45%	-0,60%	3,31%	3,47%	4,27%
	Référence	2,41%	-2,08%	1,57%	0,26%	-0,83%	0,79%	0,62%	-1,02%	-2,40%	-1,17%	4,20%	3,77%	6,03%
2022	Fonds	-2,51%	-2,40%	-1,34%	-4,64%	-0,14%	-3,81%	3,09%	-3,12%	-4,25%	-0,20%	3,64%	-1,09%	-15,87%
	Référence	-2,27%	-3,81%	-1,70%	-4,44%	-0,35%	-3,94%	2,41%	-2,13%	-5,03%	-0,31%	4,47%	-0,99%	-17,03%
2021	Fonds				-0,10%	0,28%	0,69%	0,98%	0,13%	-1,92%	-0,51%	-0,05%	0,02%	-
	Référence				0,50%	0,56%	0,61%	0,84%	0,31%	-1,71%	-0,08%	-0,44%	0,14%	-

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



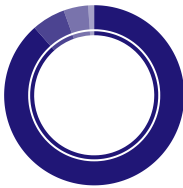
INDICATEURS DE PERFORMANCE

Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création	
Volatilité fonds	3,99%	5,27%	-	Gain Maximum	12,55%
Volatilité indice	4,30%	5,77%	-	Max. Drawdown	-21,42%
Tracking-Error	1,36%	1,33%	-	Recouvrement	Non atteint
Ratio de Sharpe	-0,40	-0,22	-		

La Française Carbon Impact Global Government Bonds S

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux fixe	88,47%
Fonds monétaires	6,02%
Obligations indexées	4,42%
Liquidités	1,09%

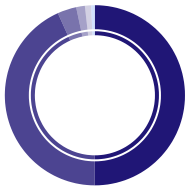
RÉGION

En % de la poche obligations

Europe	46,01%
Amérique du Nord	20,56%
Amérique du Sud	19,72%
Europe Emergente	7,13%
Afrique	4,22%
Asie	2,35%

DEVISES

En % de la poche obligations



EUR	50,05%
USD	43,20%
GBP	3,40%
SEK	1,56%
NOK	1,13%
DKK	0,66%

PAYS

En % de la poche obligations

Etats-Unis	20,56%
Allemagne	18,84%
Royaume Uni	4,85%
Italie	3,94%
France	3,87%
Espagne	3,83%
Costa Rica	3,61%
Croatie	3,36%
Suède	3,07%
République Dominicaine	3,04%
Autres	31,03%

INDICATEURS DE RISQUES

	Fonds	Référence
Sensibilité taux	5,66	6,48
Rendement à maturité	3,88%	4,69%
Vie moyenne (ans)	7,69	9,55
Notation moyenne émetteur	A	BBB+

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale, calculée sur la poche obligataire ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir.

NOTATIONS ÉMETTEURS

En % de la poche obligations

AAA	21,02%
AA	28,91%
A	7,71%
BBB	25,04%
BB	15,86%
CCC	1,46%

SECTEURS

En % de la poche obligations

Etats	77,77%
Assimilés Etat	9,64%
Financières	8,51%
Consommations	2,68%
Cycliques	1,40%
Industrie	1,40%

TRANCHE DE MATURITÉ

En contribution à la sensibilité

0-1 an	0,02
1-3 ans	0,19
3-5 ans	1,01
5-7 ans	0,45
7-10 ans	1,78
10-15 ans	0,63
>15 ans	1,59

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Obligations	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Etat Usa 4,00 % 15/02/2034	Etats-Unis	Etats	AA+	9,12%
Kfw 0,500 % 28/09/2026	Allemagne	Assimilés Etat	AAA	6,84%
Etat Usa 0.625 % 15/08/2030	Etats-Unis	Etats	AA+	5,63%
Etat Allemand Infl 0.100 % 15/04/2033	Allemagne	Etats	AAA	4,42%
Etat Usa 3,38 % 15/11/2048	Etats-Unis	Etats	AA+	4,35%
Costa Rica 6.125 % 19/02/2031	Costa Rica	Etats	BB-	3,36%
Croatie Eur 1,13 % 19/06/2029	Croatie	Etats	A-	3,12%
Dominican Rep 4.500 % 30/01/2030	République Dominicaine	Etats	BB	2,82%
Romania Eur 3.88 % 29/10/2035	Roumanie	Etats	BBB-	2,49%
Mexican 6.05 % 11/01/2040	Mexique	Etats	BBB	2,35%
Nombre de titres en portefeuille: 46				Poids des 10 principales lignes: 44,48%

La Française Carbon Impact Global Government Bonds S

FONDS

*Univers: 50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index

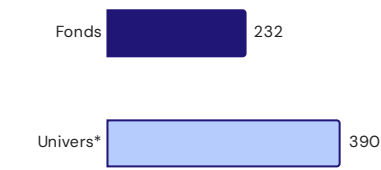
SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	99,44%
Score ESG	6,06	5,28
Score E	5,22	4,35
Score S	5,45	4,88
Score G	7,52	6,68

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



Réduction de l'intensité carbone par rapport à l'univers* 40%

ETATS ET ASSIMILES

*Univers: 50% J.P. Morgan GBI Global hedged Euro Index + 50% J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged Euro Index

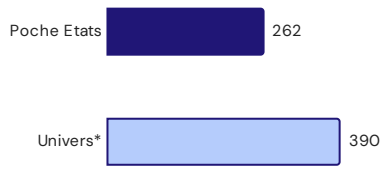
PRINCIPAUX SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

Meilleures notes	Score Carbon Impact
Etat Suédois	7,31
Etat Norvégien	7,05
Etat Danemark	6,99
Moins bonnes notes	Score Carbon Impact
Etat Ghanéen	4,92
Etat Indonésien	4,97
Etat Equatorien	5,08

INTENSITÉ CARBONE ETATS

tonne eq. CO2 / M€ revenus



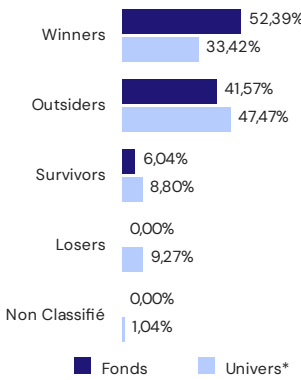
SCORING CLIMATIQUE ET ESG DES ETATS

Min 0 / Max 10

	Poche Etats	Univers*
Score Carbon Impact	6,25	5,90
Score Adaptation	7,04	6,77
Score Transition	5,46	5,03

RÉPARTITION CLIMATIQUE DES ÉTATS

En % Etats et Assimilés

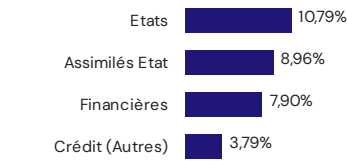


IMPACT BONDS

*Univers: 50% Bloomberg Global Aggregate Corporate, 50% ICE BofAML BB-B Global High Yield Index

IMPACT BONDS

En % actif

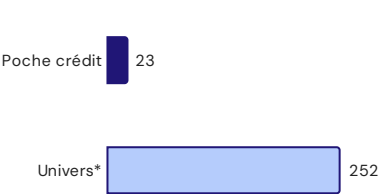


Total Impact Bonds : 31,44%



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



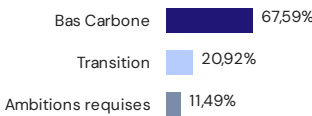
SCORING CLIMATIQUE POCHE CRÉDIT

Min 0 / Max 10

	Poche crédit	Univers*
Score Carbon Impact	6,08	5,15

RÉPARTITION CLIMATIQUE CRÉDIT

En % Crédit



La Française Carbon Impact Global Government Bonds S

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Environnement : ce pilier évalue les stratégies de gestion et de réduction des impacts environnementaux des entreprises au sein de leurs activités et sur l'ensemble de leur chaîne de valeur et couvre notamment la démarche environnementale de l'entreprise, la trajectoire climat, la politique de biodiversité, les consommations d'eau et d'énergie ou encore la gestion des déchets.

Social : ce pilier analyse les stratégies de gestion du capital humain (englobant les salariés mais aussi les fournisseurs et sous-traitants) ainsi que les relations avec les clients et la société civile. Sont ici évalués le respect des droits humains, la politique de santé & sécurité, les moyens mis en œuvre pour le développement des compétences, la qualité de l'emploi ou bien les pratiques commerciales et marketing.

Gouvernance : ce pilier porte à la fois sur l'éthique des affaires (pratiques de lobbying, respect des règles de marché en matière de corruption...) ainsi que sur les pratiques de gouvernement d'entreprise (composition et fonctionnement des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants...)

Intensité Carbone Etats : L'intensité carbone d'un pays est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) du pays en tonne de CO2eq et le PIB.

Score Carbon Impact Etats : Le score Carbon Impact états est calculé comme étant la moyenne du score d'Adaptation et du score de Transition pour chaque pays. Le process Carbone Impact souverain consiste en une exclusion de 20% des Etats les moins bien notés selon la répartition suivante : 10% des Etats dont les scores d'Adaptation sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial et 10% des Etats dont les scores de Transition sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial.

Score Adaptation : mesure la vulnérabilité des pays aux événements climatiques extrêmes au regard de leurs capacités d'adaptation.

Score Transition : mesure pour chaque pays sa performance et sa stratégie en faveur de la transition vers une économie bas carbone.

Winners : pays leaders dans la transition, plus résilients aux changements climatiques avec des capacités d'adaptation élevées.

Outsiders : pays vulnérables aux changements climatiques mais bien positionnés dans leur transition vers une économie bas carbone.

Survivors : pays en retard dans leur transition mais bénéficiant toutefois de capacités d'adaptation nécessaires pour agir.

Losers : pays les plus vulnérables aux changements climatiques, faibles capacités d'adaptation, risque de transition très important. Aucun investissement ne sera effectué dans les Etats qualifiés de Losers.

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principes ».

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

La Française Carbon Impact Global Government Bonds S

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu – Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 – Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Tracking-error : écart-type des performances relatives du fonds par rapport à son indice. Cette notion permet de vérifier si les variations du fonds sont semblables aux variations de son indice de référence. Une tracking error de zéro signifie que la performance relative du fonds par rapport à son indice est constante.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligatoire, induite par une fluctuation de % des taux d'intérêt du marché.